

COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPÉENNES

La Présidente

2015-34

Paris, le 26 mars 2015

Monsieur le Président,

La commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale organise, le mercredi 17 juin 2015, en lien avec la commission des Affaires économiques et avec la commission des Affaires étrangères, une rencontre interparlementaire consacrée à la politique commerciale de l'Union européenne et, notamment, aux négociations en cours avec les États-Unis (TTIP), le Canada (CETA) et au sein de l'OMC (cycle de Doha).

Je souhaite vous inviter à participer à cette rencontre, qui a vocation à réunir les Présidentes et Présidents, ou leur représentant, des commissions chargées des affaires européennes et de celles chargées du commerce international des vingt-huit États-membres, ainsi que des représentants de la Commission du commerce international du Parlement européen.

La rencontre, qui se tiendra le 17 juin 2015 de 9 heures 30 à 13 heures 15 à l'Assemblée nationale (salle Lamartine, 101 rue de l'Université 75007 Paris), portera sur les enjeux de ces négociations commerciales. Ils concernent directement les parlements nationaux, du fait de leurs conséquences potentielles pour les États et les citoyens européens, ainsi que l'ensemble des partenaires socio-économiques. Il m'apparaît donc important que les parlements puissent se réunir pour débattre de leurs positions respectives en réponse aux deux questions principales suivantes :

- *Accords commerciaux : quels risques et comment les conjurer ?* Pourront être évoqués à ce titre, notamment, les préférences collectives des Européens ainsi que la question du mécanisme de règlement des différends et le risque qu'il constitue quant à la capacité des États à définir librement leurs choix de politiques publiques. Ce sera l'objet de la première réunion, de 9h30 à 11h15 ;

.../...

Monsieur Sérgio SOUSA PINTO
Président de la Commission des affaires étrangères
Assemblée de la République
1249-068 LISBONNE
Portugal

- *Accords commerciaux : une chance, pour qui et à quelles conditions ?* Pourront être notamment évoquées les retombées économiques potentielles de ces accords et discutés l'engagement de l'Union européenne pour les accords bilatéraux, plutôt que de passer par des accords multilatéraux, ainsi que la cohérence de ces accords avec les autres politiques de l'Union européenne, en particulier la politique de développement. Ce sera l'objet de la seconde réunion, de 11h30 à 13h15.

Un déjeuner clôturera notre rencontre à partir de 13h30.

Les réunions se dérouleront en français et en anglais (des installations techniques de traduction simultanée seront disponibles pour quatre autres langues, en fonction des demandes qui seront présentées).

Je vous remercie par avance de bien vouloir confirmer votre présence, ou celle de votre représentant, avant le mercredi 15 avril 2015 auprès du secrétariat de la Commission des affaires européenne, par mail à l'adresse suivante : secretariat-commission-ue@assemblee-nationale.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Secrétariat de la commission des Affaires européennes
Assemblée nationale
33 rue Saint Dominique
75007 Paris
France

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.



Danielle AUROI

Courtesy translation

EUROPEAN AFFAIRS COMMITTEE
The Chair

Paris, 10 March 2015

Mr (Mrs) Chair

The National Assembly European Affairs Committee is organising, on Wednesday 17 June, in connection with the Economic Affairs Committee and with the Foreign Affairs Committee, an interparliamentary meeting on the European Union's trade policy and, in particular, on the ongoing negotiations with the United States (TTIP), Canada (CETA) and at the WTO (Doha cycle).

I would like to invite you to participate in this meeting aimed at bringing together the Chairs, or their representative, of the European Affairs Committees or International Trade Committees of the twenty-eight Member States, as well as representatives of the European Parliament Committee on International Trade.

The meeting, to take place on 17 June 2015 from 9:30 to 13:15 at the National Assembly (salle Lamartine, 101 rue de l'Université 75007 Paris), will address the challenges of these trade negotiations. These challenges directly concern national parliaments, due to their potential consequences for the States and European citizens, as well as all the socio-economic partners. It therefore appears important to me that the parliaments should be able to meet to debate on their respective positions in response to the following two main questions:

- *Trade agreements: what risks and how to avoid them?* In this respect, the following points in particular can be brought up: the collective preferences of Europeans as well as the issue of the mechanism for settling trade disputes and the risk it forms as to the capacity of States to freely define their public policy choices. This will be the subject of the first meeting from 9:30 to 11:15;

- *Trade agreements: an opportunity for whom and under which conditions?* The potential economic benefits can be brought up *inter alia* and a discussion can be held on the European Union's commitment to bilateral agreements rather than the use of multilateral agreements, as well as on the coherence of these agreements with the other policies of the European Union, especially development policy. This will be the subject of the second meeting from 11:30 to 13:15.

A lunch served from 13:30 will close our meeting.

The meetings will take place in French and English (simultaneous translation facilities will be available for four other languages depending on the requests received).

Could you please confirm your presence, or that of your representative, before Wednesday 15 April by email to the secretariat of the European Affairs Committee: secretariat-commission-ue@assemblee-nationale.fr or by letter to the following address:

Secrétariat de la commission des Affaires européennes
Assemblée nationale
33 rue Saint Dominique
75007 Paris
France

Yours faithfully,

Danielle AUROI